

Les cartes à jouer de l'Ancien Évêché à nos jours.

Pierre-Alain Girard

Article paru dans l'Hôtâ no 42, 2018

L'Hôtâ est la revue publiée par l'ASPRUJ, Association pour la Sauvegarde du Patrimoine rural Jurassien.

De tous les passe-temps communs, le jeu de cartes est certainement le plus connu et celui qui a suscité le plus de passions. Dès son arrivée en Europe vers la fin du XIV^e siècle, quel que soient les époques et les gouvernements en place, riches et pauvres s'y sont adonnés avec frénésie. Ni les interdictions, ni les taxes n'ont réussi à freiner l'ardeur des joueurs. Dans l'ancienne principauté épiscopale (comprenez les sept districts du Jura historique) comme ailleurs on s'adonnait déjà à ce loisir. Ce n'est que vers le milieu du XX^e siècle avec l'arrivée de nouvelles technologies, que le déclin des cartes à jouer s'est amorcé.

Brève histoire des cartes à jouer

Les premières mentions de cartes à jouer apparaissent en Italie vers 1370. Leur extension est très rapide et vers 1400, une grande partie de l'Europe y joue. Elles nous viennent probablement d'Asie mais leur cheminement précis n'est pas connu. Dès leur arrivée, il semble que les jeux possèdent déjà une structure avec 4 couleurs de 13 cartes chacune, 10 cartes numérales et 3 figures. On distingue 3 grandes familles d'enseignes ou « couleurs » : latines (coupes, épées, bâtons, deniers), germaniques (gland, grelot, feuille – blason pour la Suisse-, cœur – roses pour la Suisse-) et françaises (pique, trèfle, carreau, cœur) (**fig. 1**), pas toujours liées aux pays concernés. Par la suite, il y aura de nombreuses variantes dans les jeux, sans pour autant en changer fondamentalement la structure de base. La variante la plus connue est certainement l'arrivée du tarot. Aux 52 cartes habituelles, on a ajouté une figure, le cavalier, ainsi que 22 atouts, soit 78 cartes au total. Les plus anciens jeux de tarot datent de 1440. L'origine des 22 atouts ou arcanes du tarot a fait couler beaucoup d'encre, il semble plutôt que ce soit une création italienne. Les théories sur une prétendue origine ésotérique du tarot ne sont arrivées que vers la fin du XVIII^e siècle, avec la mode de l'égyptomanie, puis de l'occultisme, amenant le succès de la cartomancie.



Figure 1 Cheminement des cartes de jass aux couleurs françaises. À gauche : cartes au portrait de Paris, Pierre Le Brun, Paris, vers 1770. Au milieu : cartes au portrait de Paris « modernisé », J.A. Steinberger, Frankfurt, vers 1860. À droite : cartes de jass suisses, Müller, Schaffhouse, vers 1900.

Il existe différents types de figures caractéristiques de cartes à jouer appelés « portraits », souvent liés à une région, bien que ceux-ci aient aussi voyagé d'une région à l'autre. En Suisse, il y avait le portrait fribourgeois, fabriqué notamment par Burdel, et le portrait neuchâtelois, fabriqué par Rochias, durant la période de 1750 à 1850 environ ainsi que le portrait genevois fabriqué par Gassmann. Les autres principaux centres de fabrication étaient Mümliswil (SO) et surtout Schaffhouse avec Müller (**fig. 2**). Tous fabriquaient des cartes ordinaires et des tarots. Les cartes de jass actuelles aux couleurs françaises sont dérivées d'un portrait « de Paris », celles aux couleurs suisses alémaniques sont originales et apparaissent déjà à Bâle vers 1440.

Comment, à quoi et avec quelles cartes jouait-on dans nos contrées ?

Jusqu'à présent il semble qu'aucune étude n'a été faite dans ce domaine. Le présent travail fait œuvre de pionnier mais n'a pas l'ambition de couvrir l'entier du sujet. Trois sources principales permettent d'obtenir des informations, les références littéraires, les documents officiels, et bien sûr les cartes à jouer elles-mêmes.

Références littéraires

Dans la littérature jurassienne, il n'est pas aisé de retrouver des citations précises en rapport avec les cartes à jouer, surtout pour la période d'avant le XIX^e siècle. Jean-Henry Jaquerez (1711-1782), le colporteur-notaire de Saicourt nous narre de manière pittoresque une partie de cartes dans les années 1740 qui faillit lui coûter très cher. « Un soir que j'étais chez eux où une bande de jeunes gens jouaient aux cartes, survint un certain Grosjean qui avait été dans les troupes du Piémont. Ne trouvant point de place pour se mettre à jouer avec les autres, il me pria de vouloir jouer avec lui pour se désennuyer (...) Je crois que c'était à la brusquembille que nous avons joué. Je ne pus gagner une seule partie¹ ». La brusquembille se joue avec un jeu de 30 ou 32 cartes. Elle consiste à faire le maximum de levées et ainsi de points. C'est un jeu de mises et par conséquent un jeu d'argent. Dans un autre passage, il est précisé : « Ils se mirent à jouer aux cartes, aux louis. Il y en avait un qui perdait tout, l'autre gagnait toujours. Plus le premier perdait, plus il voulait jouer gros jeu² ». Par « Louis » il pourrait s'agir du jeu du lansquenet, qui tire son nom des fantassins mercenaires, au départ d'origine allemande. C'est un jeu de hasard, très populaire au début du XVIII^e siècle. Il se joue avec un jeu de 52 cartes. De grandes fortunes ont été gagnées ou perdues de la sorte. Mais il pourrait aussi s'agir du jeu « de la bête » car un peu plus loin il est dit : « Cependant, comme il ne demandait pas mieux, il mita à la première bête, tout l'argent que nous avions donné ». Le terme de « bête » se retrouve dans plusieurs jeux de l'époque comme l'hombre, et il existe aussi un jeu nommé « jeu de la bête ». Dans tous les cas le terme est lié à des jeux de mises, donc des jeux d'argent.

Bien que cela concerne Neuchâtel, l'épître sur les jeux de société écrite par César Divernois³ nous donne d'intéressantes informations sur les jeux de cartes joués au début du XIX^e siècle. Il est probable que la majorité des jeux joués dans la Principauté de Neuchâtel l'étaient aussi dans l'Évêché. César Divernois (1771-1842) fut avocat puis maire de Colombier. C'est en 1807, à l'âge de trente-huit ans, qu'il écrit son « Épître sur les jeux de société ». En voici quelques passages.

*D'un Reversi l'un tente l'aventure
L'autre d'un roi déplore la capture,
Où se voyant capot à son écart,
Aux vieux Tarots renonce un peu trop tard.*

¹ Jean-Henry Jaquerez, *Mémoires du Petit-Henry*, édition du Pré-Carré, Porrentruy, 1982, p. 36.

² Jaquerez, *op cit.*, p. 31

³ César Divernois, « Épître sur les jeux de société », cité par Georges-Auguste Matile, *Musée historique de Neuchâtel et Valengin*, Tome I, Impr. de Petitpierre, Neuchâtel, 1841 p. 334 / Dorette Berthoud, *César Divernois ou le poète enjoué*, éd. Spess, Lausanne, 1932.

*J'approuve assez cette brusque incartade,
 Car ce jeu-là me paraît un peu fade :
 Je trouve aussi le Quinola trop piquant,
 Le Trisset froid et le Whisk trop savant :
 Le Quinze est cher ; La Bouillotte est de glace ;
 A l'Écarté j'ai baillé trop souvent ;
 L'Impériale aujourd'hui le remplace ;
 Et le Piquet toujours en bien comptant,
 M'aurait bientôt réduit à la besace.*



Figure 2 Exemples de jeux fabriqués par Müller à Schaffhouse durant la première moitié du XX^e siècle. À gauche : portrait Müller « de luxe », vers 1900. Au milieu : cartes « de la Suisse historique », vers 1935. À droite : cartes de bridge « Richelieu », vers 1950.

Le Reversi est un jeu d'origine espagnole dont le but est de faire le moins possible de levées. Etre « capot » signifie ne faire aucune levée et « l'écart » correspond aux cartes faibles mises de côté pour les remplacer par d'autres. Le jeu de « Tarots » apparaît tout naturellement mais le terme de « vieux » laisse à penser qu'il n'était plus tellement à la mode au début du XIX^e siècle ? Dans le jeu de reversi, le « Quinola est le nom donné au valet de cœur, la carte la plus haute. Le « Trisset » de tre sette, trois sept est un jeu dont l'ordre hiérarchique des cartes est assez singulier et où le but est de faire 21 points. Le « Whisk ou whist » est un jeu d'origine anglaise dont le déroulement est assez complexe. C'est l'ancêtre du bridge. Le « Quinze » est un jeu de mises dont le but est de ne pas dépasser 15 points. La « Bouillotte » est un jeu d'enchères proche du poker dont le but est d'obtenir par différentes combinaisons de cartes un certain nombre de points. Les parties de bouillotte étaient particulièrement animées. « L'écarté » est un jeu de mises où le joueur peut, en début de partie enlever (écarter) des cartes. « L'impériale » est un jeu de cartes dont certaines combinaisons sont appelées impériales. Le « Piquet » est un des plus anciens et le plus populaire des jeux de cartes français. Il se joue avec 32 cartes et a des similitudes avec notre jass.

Et le jeu de jass justement, César Divernois n'en parle pas, D'où vient-il ? Le nom apparaît vers la fin du XVIII^e siècle et vient du néerlandais. Ce sont des soldats protestants qui auraient importé le jeu en Suisse dans le dernier tiers du XVIII^e siècle. Le nom jas(s) signifie paysan⁴. Comme nous venons de le voir, il existait de nombreuses façons de jouer aux cartes aux XVIII^e et XIX^e siècle. On peut penser que dans nos régions le jass et ses variantes ont fini par supplanter les autres jeux mais on n'a pas d'informations précises. Les premières règles écrites de jass datent d'environ 1900. On ne sait pas non plus comment on y jouait auparavant.

Les règles de jeu sont un sujet complexe. Les mêmes jeux comportent souvent plusieurs variantes selon les époques et les régions. De plus, bien des jeux ont des similitudes. Ainsi, la belote ou le piquet de nos voisins français ont des points communs avec notre jass. Par contre, on peut jouer aux mêmes jeux indifféremment avec des cartes aux enseignes françaises, latines ou suisses alémaniques. La répartition des types d'enseignes en Suisse ne correspond pas forcément aux frontières linguistiques. Elle est aussi liée à des facteurs historiques ou culturels qui dépassent le cadre de cet article.

Références administratives

Une des plus anciennes références connues aux cartes à jouer est suisse. Dans une liste de documents juridiques de la fin du XIV^e siècle et s'appliquant au canton de Berne, il est fait référence d'une prohibition qui aurait été édictée en 1367⁵. Elle a été écrite par le chroniqueur Konrad Justinger. Elle interdit différents jeux de hasard parmi lesquels les cartes à jouer. Le document se trouve actuellement à l'Österreichische Nationalbibliothek à Vienne. Ni l'État ni l'Église n'appréciaient que leurs sujets passent leurs journées à l'auberge en buvant et en s'adonnant aux jeux de hasard. D'innombrables interdictions ont été prononcées en Europe, toujours avec un succès mitigé. Plus tard, ces mêmes États ont estimé plus facile et surtout plus rentable de réglementer les jeux de hasard en les frappant d'un impôt. En Suisse, au moins treize cantons ont eu des taxes sur les cartes à jouer et les derniers cantons à les supprimer comme Neuchâtel et le Valais ne l'ont fait que tardivement, un peu avant les années 2000⁶.

Dans l'Ancien Évêché, on a également taxé les cartes à jouer. Dans un article sur le sujet, Thierry Depaulis⁷ nous apprend que notre région est certainement le plus ancien territoire aujourd'hui suisse à avoir taxé les cartes à jouer. Roger Ballmer⁸ indique que dès 1700 et peut-être même avant on

⁴ Félix Graf, article « Avant le Jass », Musée National Suisse.

⁵ Stuart R. Kaplan, *La grande encyclopédie du tarot*, édition Tchou, Paris, 1978.

⁶ Balz Eberhard, « La taxe sur les cartes à jouer en Suisse » in : *Cartophilia Helvetica*, Schaffhouse, 2011.

⁷ Thierry Depaulis, « La taxe sur les cartes à jouer en Suisse : la principauté-évêché de Bâle » in : *Cartophilia Helvetica*, Schaffhouse, 2012.

⁸ Roger Ballmer, *Les assemblées d'état dans l'ancien évêché de Bâle*, édition SJE, Porrentruy 1985, cité par Th. Depaulis (voir note7).

taxait déjà les cartes à jouer : « Sept ordonnances furent édictées de 1659 à 1709 (...) Ne figurent plus dans l'ordonnance de 1709 le froment, les pois, les lentilles, le beurre, le bois, le papier, le fer et le fil à coudre ; en revanche y sont ajoutés les liqueurs, la bière, les cartes à jouer et le tabac ». Plus loin dans l'article on cite Louis Vautrey⁹ qui nous apprend que pour rembourser les dépenses occasionnées par les troubles de 1730-1740 dans l'Évêché, les droits d'accise (taxes qui frappaient certaines denrées) furent augmentés. Pour un jeu de cartes ordinaires, la taxe était de trois deniers. Pour un jeu de tarreaux (comprenez tarots), elle était de six deniers, la même taxe que pour un agneau ! Il était habituel que les jeux de tarots, plus grands et plus chers avec leurs 78 cartes soient taxés davantage que les cartes dites ordinaires mais la taxe était tout de même onéreuse. Nous avons donc confirmation que l'on jouait aux cartes et au tarot dans l'Ancien Évêché au XVIII^e siècle déjà. La taxe sur les jeux s'est probablement maintenue jusqu'au départ du Prince-Évêque en 1792. Plus tard, c'est le système de taxation français qui a pris le relais et après 1815 Berne. Les cantons suisses, dont Berne, se sont d'ailleurs inspirés du système de taxation français (qu'ils avaient subi durant la République Helvétique) pour l'appliquer par la suite. La taxe, pour Berne a été appliquée sans interruption jusqu'en 1964.

Les cartes à jouer au XX^e siècle dans le Jura

À partir du début du XX^e siècle, on peut raisonnablement penser que les cartes à jouer utilisées dans nos contrées étaient du même type que celles utilisées aujourd'hui. Pour les cartes de jass à enseignes françaises, nous avons dit en introduction qu'elles dérivait d'un portrait « de Paris ». En fait, ce modèle ne nous est pas parvenu directement mais il est arrivé par l'Allemagne. Ce sont les Allemands, entre autres, qui ont adopté ce portrait parisien. Malgré la présence en Allemagne d'un grand nombre de portraits régionaux aux couleurs germaniques, pour certains jeux on préférait les cartes françaises. La Suisse a ensuite adopté une de ces variantes de portraits parisiens, qui est devenu finalement le standard incontesté de cartes de jass aux couleurs françaises. Il n'a subi que peu de transformations jusqu'à nos jours, la principale étant l'arrivée de jeux avec des doubles têtes ou têtes bêtes. En s'affranchissant du sens, les cartes gagnaient en lisibilité (**fig. 1**). Au début du XX^e siècle, il ne reste en Suisse qu'une seule fabrique de cartes à jouer et de tarots, la maison Müller AG à Schaffhouse. Elle aura pendant des décennies la quasi exclusivité pour les cartes de jass aux enseignes françaises ou alémaniques, bien qu'elle fabriquaient aussi d'autres jeux (**fig. 2**). Pour les autres types de jeux nécessitant 52 cartes comme le bridge, il y eut plusieurs variantes. Les plus répandues furent celles dites « au portrait anglais ». Sur ces jeux on observe aussi, dès 1900, l'introduction d'un joker, qui n'existait pas précédemment. Dès le début du XX^e siècle, en ce qui concerne les cartes au portrait anglais par exemple, une partie d'entre elles est déjà importée, surtout de d'Allemagne ou de France. Dans nos contrées jurassiennes, nous savons que l'on jouait encore (ou à nouveau) au tarot au début du XX^e siècle, bien que son usage ne fût pas très répandu. Il semble que les régions proches de Neuchâtel comme l'Erguël et les Franches Montagnes étaient les plus concernées. Les cartes de tarot utilisées étaient dites « tarot nouveau ». Ce sont des jeux à 78 cartes aux couleurs françaises. De plus, les atouts ont perdu leur côté un peu ésotérique d'antan pour être remplacés par des figures plus classiques, souvent des scènes de la vie quotidienne. Toujours à partir du début du XX^e siècle, ce sont aussi les techniques de fabrication des jeux qui ont évolué. Avec l'apparition de méthodes photo-lithographiques, les cartes à jouer sont fabriquées de manière industrielle. La modernité et l'unification étaient en route. Il n'y avait donc plus aucune raison que les cartes utilisées dans le Jura fussent très différentes de nos voisins.

⁹ Louis Vautrey, *Notice historique sur les villes et les vallées du Jura bernois*, 1863-1886, réimpr. 1979, cité par Th. Depaulis (voir note7).



Figure 3 : Cartes « de Sonceboz » au portrait fribourgeois.

Les cartes à jouer au XIX^e siècle dans le Jura.

Savoir quels types de cartes à jouer étaient utilisés au XIX^e siècle n'est pas aisé. Tout d'abord, ce sont des objets considérés comme sans valeur que l'on jetait lorsqu'ils étaient trop usagés ou incomplets. De plus, nous savons qu'à cette époque, on ne fabrique pas de cartes à jouer dans l'Ancien Évêché. Les principaux centres de fabrication étaient Fribourg, Neuchâtel et Genève pour la Suisse romande, Schaffhouse et Mümliswil (SO) pour la Suisse alémanique. Berne n'a qu'une fabrication marginale de cartes à jouer. Les jeux de cette époque sont encore souvent fabriqués à partir de bois gravés (xylogravure), puis coloriés à l'aquarelle à l'aide de chablon ou pochoirs. Le nom de fabricant n'était pas toujours indiqué sur les jeux et il n'était pas rare que l'on se copiât d'un fabricant à l'autre. Les musées jurassiens ne sont pas riches en cartes à jouer et le fait de posséder un jeu ne prouve pas non plus qu'il fût utilisé chez nous.

Heureusement nous avons tout de même quelques cartes de cette époque, dont celles retrouvées à Sonceboz. Le restaurant du Cerf, construit probablement au début du XVIII^e siècle est proche du Restaurant de la Couronne. Ce dernier était un relais des diligences, les deux établissements étaient liés. La Couronne accueillait surtout les voyageurs alors que le Cerf abritait les équipages et les écuries¹⁰. Lors de transformations il y a quelques années, on a découvert sous un plancher différents objets. Il y avait par exemple le livret de service du postillon Johannes Fourrer, né en 1835. On a découvert aussi d'anciennes cartes à jouer, une vingtaine au total, dépareillées, probablement jetées par des enfants à travers les interstices du plancher¹¹. Une partie de ces cartes, les plus anciennes, sont de type « fribourgeoises » (**fig. 3**). Fribourg a eu une longue tradition de cartiers (fabricants de cartes), les plus connus étant les Burdel, actifs depuis le milieu du XVIII^e siècle. Ces cartes sont reconnaissables à la physionomie des personnages. De plus on peut voir sur la lance du valet de trèfle le monogramme IB pour Jacques Burdel. Celui-ci a travaillé dans la première moitié du XIX^e siècle. Mais les jeux Burdel de cette époque sont connus et aucun d'eux ne ressemble aux cartes de Sonceboz. Il s'agit donc certainement de plagiat, ce qui était assez courant à l'époque. Les joueurs de cartes sont habitués à un type de figures et si un concurrent veut s'introduire, il est obligé de proposer des jeux connus, quitte à copier. On ne sait pas avec certitude où ont été fabriquées les cartes de Sonceboz au portrait fribourgeois, mais il est possible qu'elles aient une origine alémanique, Mümliswil ou Schaffhouse. Ces cartes doivent dater des années 1850-1860.

L'autre partie des cartes trouvées sous le plancher est au « portrait neuchâtelois » (**fig. 4**). Comme Fribourg, Neuchâtel a eu une tradition de cartiers depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle avec la famille des Rochias. Pour la période qui nous occupe, il s'agit de Joseph-Henri Rochias qui fut le dernier de la lignée. Comme pour Fribourg, les cartes neuchâteloises sont reconnaissables à la physionomie des personnages. Les cartes ordinaires neuchâteloises ne portent quasiment jamais d'indications sur leur fabricant. Elles étaient pourtant très populaires à l'époque et, après la disparition des cartiers neuchâtelois, Müller à Schaffhouse a continué leur fabrication jusque vers 1930, preuve qu'il y avait un marché. Malgré la proximité géographique, les cartes de Sonceboz au portrait neuchâtelois n'ont probablement pas non plus été fabriquées à Neuchâtel mais sont plutôt d'origine alémanique. Sur une de ces cartes il y a un tampon fiscal bernois de 25 Rp (Rappen : centimes). Ce tampon a été utilisé entre 1851 et 1880¹². Les archives de l'Ancien Évêché à Porrentruy possèdent un jeu semblable aux cartes neuchâteloises de Sonceboz. Cela laisse à penser que ces cartes étaient sinon courantes, du moins répandues dans la région à cette époque. Au XIX^e siècle, on jouait probablement aussi au tarot mais nous n'avons pas d'indications précises concernant leur utilisation.

¹⁰ Voir le site internet du Restaurant du Cerf sous « historique », restaurant actuellement tenu par la famille Soldati, cuisine gastronomique.

¹¹ Un merci particulier à René Rimaz, grand amateur de l'histoire de Sonceboz, sans qui ces témoins du passé auraient disparu.

¹² Balz Eberhard, op cité.



Figure 4 Cartes « de Sonceboz » au portrait neuchâtelois.

Les cartes à jouer dans le Jura au XVIII^e siècle

Même si on sait par des documents écrits (sur les taxes) que l'on jouait aux cartes « ordinaires » et aux tarots dans l'Ancien Évêché au XVIII^e siècle, on ne connaît pas de jeux de cette époque dont la localisation soit certaine, ni plus ancienne d'ailleurs. Enfin presque, car nous avons au moins une information du plus grand intérêt. En 1906, Henri-René D'Allemagne¹³, grand érudit et touche à tout publie un ouvrage monumental en deux volumes sur les cartes à jouer, qui un siècle plus tard fait encore référence dans bien des domaines. Dans le volume 1 p. 187, au chapitre consacré aux fabricants de cartes et de tarots du XVIII^e siècle, il cite un certain Ignace Crelier, de Porrentruy, cartier (donc fabricant de cartes) de 1781 à 1803. Mieux encore, il publie une vignette reproduisant quelques cartes de tarots d'Ignace Crelier (**Fig. 5**). Ainsi donc on fabriquait des tarots dans le Jura au XVIII^e siècle ! Malheureusement il faut, pour l'instant du moins, déchanter. Malgré des recherches, on n'a pas trouvé trace d'Ignace Crelier, cartier de son état, à Porrentruy. Il faut dire que la période est sensible, les soubresauts de la Révolution française ne vont pas tarder à se faire sentir. Le 28 avril 1792, les troupes françaises s'emparent de la ville de Porrentruy. S'en suivra une période mouvementée pendant près de trente ans.

Concernant le jeu de D'Allemagne qui aurait servi à réaliser cette vignette, où-est-il ? Là encore il faut déchanter. La très grande partie de ses jeux sont actuellement à la Bibliothèque Nationale à Paris. Or, malgré d'intenses recherches par une personne connaissant bien les lieux¹⁴, le tarot d'Ignace Crelier n'a pas pu être trouvé- ce qui ne veut pas dire qu'il n'y est pas -. De même, parmi les collections connues des musées et des grands collectionneurs privés, aucun jeu bruntrutain n'a jamais été découvert. Mais pourquoi D'Allemagne, n'ayant aucun lien avec le Jura aurait-il « inventé » ce tarot d'Ignace Crelier qui, dans son livre ne représente qu'une citation parmi des centaines d'autres ? Où a-t-il trouvé les indications concernant sa période d'activité ? Des recherches généalogiques n'ont pas donné plus de résultats. Des quelques « Ignace Crelier » correspondant à l'époque, aucun n'est répertorié comme cartier. L'énigme reste donc entière.

Conclusions

Il apparaît dans cet article que le champ d'investigation des cartes à jouer est bien plus vaste qu'il n'y paraît à première vue. Bien des choses restent encore à découvrir, particulièrement s'agissant de notre région. La question des règles mériterait d'être approfondie. Les cartes à jouer ont ceci de particulier que le même support jeu peut être utilisé dans des variantes infinies et chacun peut encore modifier les règles à sa guise. Dès lors existait-il des variantes propres à nos régions ? Il vaudrait la peine de questionner nos aînés à ce sujet. Était-on restrictif ou pragmatique vis-à-vis des jeux de hasard (et d'argent) dans l'Évêché puis dans le canton de Berne ? L'usage de la cartomancie pour percer les mystères de l'avenir était-il pratiqué chez nous et avec quels jeux ? Dis-moi comment tu joues et je te dirai qui tu es.

¹³ Henri-René D'Allemagne, *Les cartes à jouer du quatorzième au vingtième siècle*, Hachette, Paris, 1906.

¹⁴ Un grand merci à Thierry Depaulis de Paris, grand spécialiste du monde des cartes à jouer, d'avoir arpenté les caves de la BNF à la recherche du jeu d'Ignace Crelier, malheureusement sans succès.

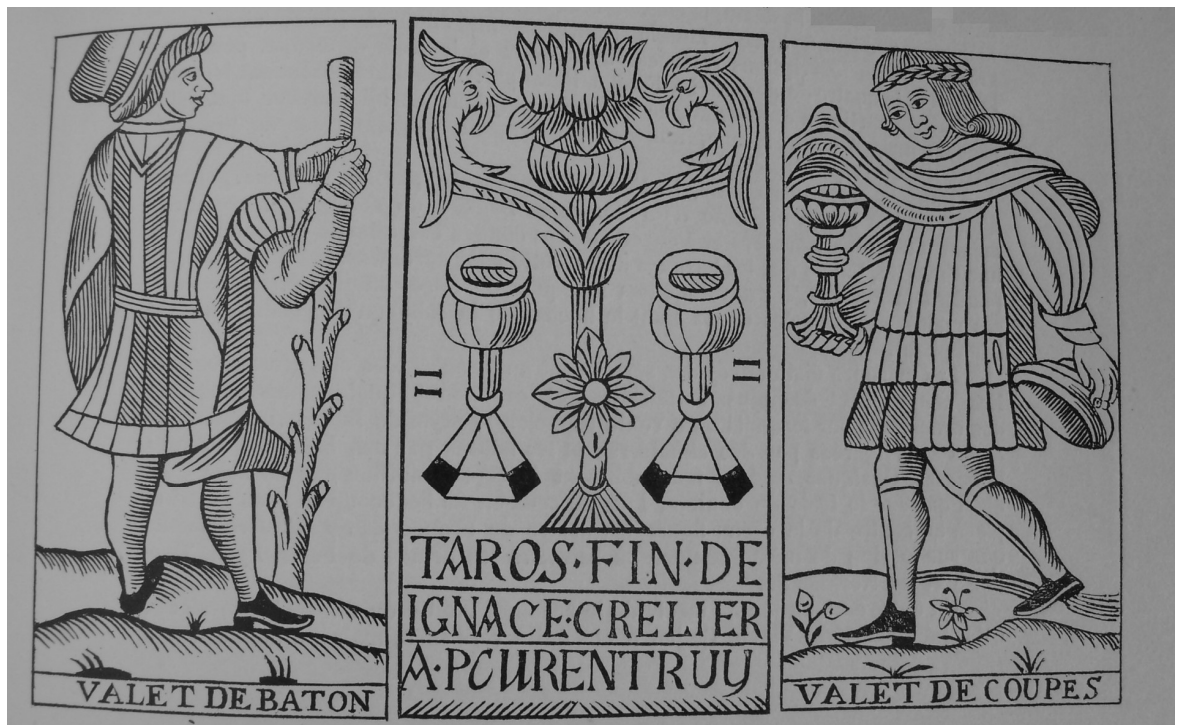


Figure 5 : Cartes du tarot d'Ignace Crelier à Porrentruy
(vers 1790 ?)

(extrait de HR D'Allemagne, *Les cartes à jouer du XIV^e au XX^e siècle*, Hachette, Paris, 1906.)